

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 5 Concession

n° 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 473 du 30/04/1936

Date de publication

6 avril 1936

Date du numéro

30 avril 1936

TEXTE INTÉGRAL

il est fait concession définitive à la Compagnie de l'Afrique Orientale maritime et commerciale de la parce le de terrain de 14 m° 34, classe en bordure nord-est du lot n° 10 du plan de lotissement de Djibouti et immatriculée au Livre foncier de la colonie sous le n° 112, au nom de l'Etat français.